

Formulaire de restitution d'une synthèse

Arrondissement : NICE

COLLEGE JEAN ROSTAND, 98 Boulevard de la Madeleine 06000 NICE

Type de réunion

Réunion de collège public

Premier sujet traité : 04 Faut-il partager autrement l'éducation entre jeunesse et âge adulte, et impliquer davantage le monde du travail ?

Le problème posé est celui du transfert des compétences dans la formation au monde de l'entreprise. L'évolution des techniques de plus en plus complexes pose aussi le problème du coût du matériel nécessaire à la formation, notamment dans les lycées professionnels. Les collègues ne pensent pas utile d'allonger la scolarité obligatoire et la formation générale. Il paraît nécessaire de permettre aux élèves en difficultés ou en échec scolaire de bénéficier plus tôt d'une formation par alternance mais avec la possibilité réelle de favoriser la reprise des études, soit par un retour à l'école dans des classes spécifiquement adaptées, soit dans le cadre d'une formation continue rendue possible par l'entreprise.

Il faut aussi multiplier les passerelles entre les différentes formations, permettre à un élève qui a construit un projet de « revenir en arrière » pour s'orienter dans la branche qu'il a enfin déterminée.

Permettre un vrai parcours individuel, c'est assurer une véritable égalité des chances. Valoriser l'expérience professionnelle pour l'obtention des diplômes est une chose indispensable à condition que la formation reçue au sein d'une entreprise aboutisse à un diplôme reconnue dans toute la branche professionnelle, au niveau national, et non pas seulement par l'entreprise concernée.

Deuxième sujet traité : 08 Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

- Après les présentations, l'énoncé est rapidement examiné, le lien motivation – travail admis, la réflexion sur ce que recouvre le mot « efficacité » indiquée comme piste. Les élèves concernés sont définis comme « ceux qui sont en échec parce qu'ils ne savent pas ce qu'ils font là ». Leur motivation ou re-motivation apparaît liée à six points.

1. Une évaluation adéquate

Il apparaît vital :

- de faire comprendre à l'élève que c'est son travail qui est jugé et non lui ;
- d'accompagner chaque note d'une appréciation, et non de commentaires oraux ;
- d'introduire de l'évaluation formative.

2 Une concrétisation du lien entre le savoir et le monde grâce à des pratiques pédagogiques ouvertes sur l'extérieur. Est soulignée à ce propos la nécessité d'une simplification des procédures pour faire sortir les élèves, parallèlement à celle d'une protection satisfaisante (« Une sortie, c'est une prise de risque »).

3) La nécessité d'effectifs raisonnables, car la motivation est liée à la possibilité d'accorder du temps à chacun. Par ailleurs, la lourdeur des programmes ne favorise pas la liberté pédagogique de l'enseignant qui se sent souvent « coincé ».

4) Le développement d'une culture d'établissement, inscrite dans le projet d'établissement, afin d'arriver au maximum de cohérence pédagogique et éducative (évaluation, équipes pédagogiques, tutorat).

5) La valorisation du collège par son élargissement en un véritable lieu de savoir dont tout le quartier puisse bénéficier (cours du soir, ateliers, conférences d'universitaires).

6) Des réformes qui instaurent des parcours moins rigides afin de donner aux élèves de plus grandes possibilités d'évolution dans le système.

Troisième sujet traité : 13 Comment prendre en charge les élèves en grandes difficultés ?

Le débat s'est déroulé autour de 2 axes principaux :

- Qu'appelle-t-on élèves en grandes difficultés, qui sont-ils, quelles sont leurs difficultés, quels sont les problèmes rencontrés ?
- Quelles propositions peuvent être faites ?

1) Etat des lieux, quelles difficultés ?, lien avec le primaire :

On a commencé par noter qu'il n'y a pas de 'petite' ou 'grande' difficulté. Un élève en grande difficulté est sans doute un élève qui n'a pas reçu le soutien nécessaire quand il était en 'petite' difficulté. Cette difficulté peut être liée à des souffrances sociales, morales, psychiques ou à un handicap physique ou mental. Or, si dans toutes ces situations il a besoin d'un soutien particulier, celui-ci peut varier en fonction de la difficulté de l'élève.

Il a été observé qu'on dispose de peu de chiffres concernant la population scolaire en difficulté et que l'on n'a pas de remontée systématique des CCPE ni des établissements pour chiffrer et connaître la réalité.

Aucun diagnostic n'est fait sur la population scolaire en difficulté. Il faudrait pouvoir avoir des moyens de dépistage pour chiffrer et connaître la réalité.

Il existe les souffrances morales de jeunes ou adolescents et les maintenir dans un cursus scolaire sans suivi personnalisé, nous amènent à plus ou moins long terme à des adultes, futurs parents, avec des difficultés de contact, de communication et de suivi de la scolarité de leurs enfants.

Dans le primaire plus d'instituteurs que de classes pourraient aider au travail en cycles, en équipe et par petit groupe.

On s'est interrogé sur le contrôle fait lors de la rentrée en 6^{ème} dans la mesure où l'élève en difficulté continue avec ses lacunes et ses problèmes jusqu'en 3^{ème} sans aide personnalisé. Un contrôle est fait lors de la rentrée en 6^{ème}. L'élève en difficulté continue avec ses lacunes et ses problèmes jusqu'en 3^{ème} sans aide personnalisé.

Les souffrances physiques ou mentales, troubles et déficiences plus ou moins importantes relèvent plus du handicap.

L'intégration scolaire de ces élèves dans le milieu scolaire est une richesse pour tous les élèves, handicapés ou non, et pour la société de demain mais elle implique que la taille des classes soit plus réduite et le personnel formé, en formation initiale et continue.

Le problème du manque d'établissements adaptés dans notre département conduit à une politique du jeu de l'âne où l'on pare au plus pressé et oriente les enfants non pas en fonctions ou besoin, mais des places disponibles.

La particularité de notre département des Alpes Maritimes est le coût important pour construire un établissement spécialisé et l'attente pour recevoir ces enfants est de 2 ans.

2) Propositions :

Pour que l'on puisse accueillir correctement tous les enfants, il faudrait que, dans les établissements scolaires, on puisse se réapproprier le projet d'établissement. Ce projet doit intégrer toute la population scolaire.

Il faudrait pouvoir travailler en équipe en proposant de nouvelles organisations ou en redynamisant les existantes : décloisonnement, groupes de besoins, réflexions sur l'aménagement des emplois du temps. La particularité de ce travail en équipe est le dépistage précoce et un suivi personnalisé de l'élève en difficulté scolaire, psychique ou physique.

Donner ou redonner une place prépondérante à l'éducation à l'orientation (EAO) :

- par des heures de vie de classe, rencontres plus fréquentes avec les personnels de la vie scolaire ; le/la conseillère d'orientation psychologue.

Il convient de s'interroger sur une évolution des mentalités concernant la problématique du temps de présence pour permettre une meilleure écoute et une meilleure communication :

- Face aux élèves. Ne pas lui envoyer une image négative systématique face à ces difficultés.
- Face aux autres enseignants et non enseignants.
- Face aux parents qu'il est inutile de mettre en accusation et avec lesquels il faudrait pouvoir développer une relation de partenariat : accompagnement scolaire, tutorat, médiation ... C'est à dire avoir une aide personnalisé de l'enfant en impliquant leurs parents.

On devrait pouvoir mettre en place des groupes de paroles (parce que c'est de détresse, de souffrance dont il est question) : enseignants / non enseignants / parents / élèves / associations de quartier ou spécialisées.

Il est évident aussi que les élèves devraient pouvoir trouver des structures (sportives, culturelles) en dehors de l'établissement qui leur permettent de s'épanouir et de ne pas être livrés à eux même. La réussite de l'école dépend aussi de la politique de la ville du sentiment ou non de justice sociale et de précarité.

Le collège doit s'ouvrir sur la vie (ex : l'humanitaire) par la construction de projets qui soient valorisants pour les enfants. Dans de nombreux cas, les bonnes volontés sont là mais l'organisation se fait souvent en dehors des établissements, donc appel au volontariat et aux bénévoles.

Faire intervenir des " experts " : sociologues, prévention toxicomanie, sexualité ...

Consolider les dispositions innovantes : IDD, 4ème AS, 3ème Insertion et en faire une évaluation constructive.

Il faut attribuer plus d'heures de soutien aux établissements.

Il faudrait toujours garder des passerelles pour permettre des réorientations en fonction des progrès des élèves. Pour cela par exemple on devrait avoir la possibilité d'intégrer l'éducation des langues étrangères dans les classes " aide et soutien " pour les élèves volontaires.

L'orientation avant la 4ème est posé, d'autant plus quand le jeune a des difficultés décelées ou pas.

Le travail avec la Copsy est important. Mais l'attente est trop longue, jusqu'à 2 mois car peu de personnel pour une population importante.

Communiquer, informer d'avantage sur la fonction des cellules de veille ou d'alerte : qui peut y participer ? quels moyens l'établissement peut-il mettre en œuvre ?

Établir des demi journées banalisées, mise en réseau avec le personnel relevant du secteur de la santé et du social : médecin scolaire, assistante sociale, infirmière ...

Tout le monde reconnaît qu'il faut plus de professionnels à l'école pour le dépistage précoce et avoir un suivi personnalisé de l'élève en difficulté.

Pour avoir des tailles de classes plus souples, plus allégées et moins contraignantes pour l'éducation et la réussite pour tous et une hétérogénéité de la population dans les établissements, la question des moyens est incontournable.

Quatrième sujet traité : 15 Comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités ?

En préambule, il est fait le constat :

- qu'il y a deux types de violence interne et externe à l'établissement
- que le respect est une valeur qui n'est plus mis en avant dans la société.

Au cours des débats, où l'on n'a senti les personnels mais aussi les familles d'élèves touchées par le climat actuel, il est ressorti de très nombreuses idées.

Trois axes pour la lutte contre les violences et les incivilités sont apparus :

- Une cohésion au sein de l'établissement est nécessaire,
- L'autorité adulte doit être restaurée,
- Le travail en équipe doit dépassé l'établissement.

1. Cohésion au sein de l'établissement

Il est indispensable de rappeler que pour avoir un climat serein dans les établissements scolaires, il est indispensable qu'il y est un nombre suffisant en personnel qualifié (enseignant, surveillant, administratif). Lorsqu'il n'y a pas assez de personnel ou du personnel insuffisamment qualifié, les élèves ou leurs familles peuvent profiter de la situation pour créer un sentiment d'insécurité.

Pour prévenir ou faire face à des violences ou à des incivilités, il faut que les adultes travaillent en équipe pour établir et faire respecter les mêmes règles avec les élèves. Et également avoir la même réaction face des comportements violents mais également se soutenir.

2. Professionnalisme reconnu :

Les personnels dans les établissements ont le sentiments que leurs décisions peuvent être contesté par les familles et que leur requête aboutira (ex : décision d'orientation).

De plus, dans la vie professionnelle, les adultes travaillent dans les établissements scolaires sont amenés à prendre des décisions afin de remplir au mieux leur fonction. En cas d'incident ou d'accident, ces professionnels ne bénéficient d'aucune protection.

- Exemple :

Un professeur est amené à utiliser sa voiture pour une sortie avec des élèves, en cas d'accidentUn chef d'établissement condamne un élève à faire des Travaux d'Intérêts Généraux , l'élève se blesse

Partenariat avec les parents :

Il est indispensable de faire revenir les parents dans les établissements pour apprendre à travailler ensemble, à se faire confiance. La remise du bulletin trimestriel par le professeur principal peut être une solution.

Partenariat avec le primaire

3. Partenariat avec les autres institutions :

Une collaboration est indispensable avec les autres institutions.

Un cas vécu au collège :

un enseignant est victime de menaces et d'insultes proférées par un parent d'élève. Le parent n'est jamais convoqué par la justice malgré la plainte déposée. Un parent d'élève dépose plainte pour harcèlement contre le même enseignant. Celui-ci est convoqué par la police !

Cinquième sujet traité : 22 Comment former, recruter, évaluer les enseignants et mieux organiser leur carrière ?

La Formation : Les enseignants souhaiteraient durant leur année de stage bénéficier d'une formation plus concrète, davantage placée sur le terrain. Les jeunes enseignants ont souvent la désagréable impression d'être infantilisés dans le cadre de mises en activité parfois surprenantes à l'IUFM ; Ils souhaiteraient une formation plus poussée sur la gestion des problèmes de discipline et l'appréhension du groupe classe, conscients du fait que la maîtrise de la classe est indispensable pour dispenser le cours. La formation sur la psychologie de l'enfant fait défaut de même que l'approche sociologique. La formation plus poussée dispensée dans ces domaines pour les collègues d'EPS devrait être généralisée à l'ensemble des disciplines. Nous pensons également qu'il faut faciliter pour les jeunes collègues débutant l'accès aux établissements moins difficile afin qu'ils puissent faire leurs armes sauf pour les collègues qui restent volontaires dès le départ pour les ZEP ou zones sensibles. Aussi, nombre de jeunes collègues considèrent la formation reçue à l'IUFM comme sclérosante, les remises en question concernant les conseils et points de vues dispensés n'étant pas toujours les bienvenues.

Le recrutement : Les enseignants s'inquiètent de la multiplication du nombre de contractuels recrutés. Outre leur statut précaire, ces jeunes collègues, sans formation, sont ainsi jetés dans l'arène. Est-ce là la meilleure façon de motiver à la profession d'enseignant ?

L'évaluation : L'évaluation existante n'est pas satisfaisante et n'est pas source de motivation. Elle s'inscrit dans un cadre rigide qui est celui de la note administrative et de la note pédagogique. Déterminant l'avancement et le changement d'échelon, ces notes s'inscrivent dans des fourchettes prédéfinies qui jalonnent la carrière pour la note administrative. Quant à la note pédagogique, sa progression dépend aussi du nombre de visites et d'inspection dont bénéficie le collègue et ce nombre est très irrégulier selon le parcours de chaque collègue. A certains moments l'avancement et la progression sont bloqués.

Concernant l'évaluation au mérite, elle apparaît comme délicate. Qui va évaluer ? Quels seront les critères retenus ? Les problèmes de personnes peuvent aussi se poser et donner à l'évaluation un caractère très subjectif. Enfin, l'évaluation du travail de l'enseignant est difficile sur le cours terme. C'est la réussite de l'élève dans son projet personnel à la sortie du parcours scolaire qui atteste de l'efficacité du travail effectué à l'école et par l'école. Ceci n'est mesurable réellement qu'à l'issue de la scolarité. Enfin l'école ne peut être rendue seule responsable de l'échec scolaire et des difficultés rencontrés par certains élèves. L'éducation se fait aussi à la maison et les personnels de l'éducation nationale ne peuvent à eux seuls résoudre tous les problèmes de société.

Organiser la carrière : Tout le monde s'accorde sur une revalorisation nécessaire de l'image de l'enseignant qui est un professionnel et doit pouvoir jouer un vrai rôle dans la politique d'orientation et de passage à la classe supérieure. Les décisions du conseil de classe sont prises dans le seul intérêt de l'élève et les enseignants regrettent qu'elles ne soient parfois pas respectées. La revalorisation salariale est aussi une condition nécessaire à la revalorisation de l'image du professeur aux yeux des élèves et des parents si l'on veut que les enfants voient dans l'école le moyen d'accéder à leur future réussite personnelle et sociale.

Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité)

1 Permettre aux élèves de réussir leur projet professionnel en multipliant les ponts entre les différentes formations et en rendant possible la reprise des études.

2 Prévoir un encadrement suffisant en nombre et en qualité

3 Travailler à restaurer le rôle des enseignants et la légitimité de leurs actions, par exemple en redonnant du sens aux décisions prises.